

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14328**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Domaine Sciences humaines et sociales, mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), spécialité Entraînement, sport et santé

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Strasbourg	Université de Strasbourg, Président de l'Université de Strasbourg

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

333 Enseignement, formation

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel peut être amené à exercer les activités suivantes:

- Concevoir et valider des programmes d'intervention en activités physiques et sportives dans les domaines éducatifs, scolaire, péri éducatif et socioculturel.

- Concevoir et valider des programmes d'intervention en activités physiques pour la santé.

- Concevoir, développer des projets événementiels et de spectacles sportifs.

- Concevoir, développer des projets sportifs, de loisir, de tourisme et de développement local.

Après poursuite des études et/ou concours :

Professeur de sport ; professeur agrégé d'EPS ; chercheur ; enseignant-chercheur.

- élaborer la planification des contenus physiques des séances d'entraînement.

· Accès à des connaissances scientifiques pointues liées à l'optimisation de la préparation physique en fonction des caractéristiques de la population (enfant, athlète de haut niveau). en vue d'une expertise au niveau de la préparation physique, la conception, l'organisation et le suivi des programmes d'entraînement.

Acquisition de connaissances en matières de santé liées à la pratique physique (ergonomie, traumatologie de la pratique, diététique, développement).

Les compétences sont au nombre de quatre :

· Accès à des connaissances scientifiques pointues liées à l'optimisation de la préparation physique en fonction des caractéristiques de la population (enfant, athlète de haut niveau). en vue d'une expertise au niveau de la préparation physique, la conception, l'organisation et le suivi des programmes d'entraînement.

· Acquisition de connaissances en matières de santé liées à la pratique physique (ergonomie, traumatologie de la pratique, diététique, développement).

· Acquisition de compétences en matière d'organisation et de gestion de l'environnement physique et humain, par la maîtrise d'outils et de méthodes nécessaires à la régulation des principes de développement.

· Management d'une structure à objet sportif, création animation et gestion d'un projet sportif.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur associatif (fédérations, groupements associatifs, associations

Entreprises et industries du sport ; organisateurs d'événements sportifs

Loisirs et tourisme

Après poursuite des études et/ou concours :

Collectivités territoriales (services des sports)

Institutions de recherche

Enseignement secondaire et supérieur

Dans le secteur associatif: responsable de structure spécialisée, chef ou chargé de projet, responsable départemental ou régional du développement, direction d'organisations et d'associations sportives.

Dans les entreprises et industries du sport : chargé d'études, responsable de projet.

Dans les structures touristiques et de loisir : chargé d'études, concepteur de programmes et d'offres.

Après poursuite des études et/ou concours :

Dans les collectivités territoriales : consultant, directeur d'un service de sports, directeur d'équipement sportif, chargé de mission sports, chargé d'études, conseiller territorial des APS - cadre A.

Dans l'enseignement secondaire : professeur agrégé d'EPS.

Dans l'enseignement supérieur : enseignant-chercheur.

Dans les institutions de recherche : chargé d'études, ingénieur de recherche

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2107 : Enseignement général du second degré

K2108 : Enseignement supérieur

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

Le Master compte 4 semestres pour l'obtention de 120 ECTS.

Semestre 1:

UE1: Langue et TIC

UE2: Les déterminants scientifiques de l'entraînement

UE3: Méthodes et Outils en SVS (commun avec la spécialité recherche)

UE4: APS et Culture sportive : pratique et théorie

Semestre 2:

UE1: Langues et TIC

UE2: Evaluations et régulations de l'entraînement

UE3: Modélisations de l'entraînement

UE4: Stage

UE5: Rapport d'étude et de stage /projet professionnel

Semestre 3:

UE1: Outils et langages en Marketing et gestion du sport : Etudes et applications de cas pratique

UE2: Les conditions de la préparation physique

UE3: Processus d'optimisation de la performance

UE4: Coaching et ingéniering de la préparation physique

Semestre 4:

UE1: Stages d'observation, d'intervention et de management

UE2: Mémoire Professionnel

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		jury de diplôme
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		jury de diplôme
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		jury VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 31 août 2009 relatif aux habilitations de l'Université de Strasbourg à délivrer les diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2013-756 du 19 août 2013 articles R613-33 à R613-37

Journal Officiel de la République Française n°0192 du 20 août 2013

Références autres :

Arrêté du 19 mars 2012 relatif aux habilitations de l'Université de Strasbourg à délivrer les diplômes nationaux.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

Site web de l'ORESPE

<http://www.unistra.fr/index.php?id=16932>**Autres sources d'information :**Site web de l'Université de Strasbourg : <http://www.unistra.fr/>Site de la faculté des Sciences du sport : <http://f3s.unistra.fr/>**Lieu(x) de certification :**

Université de Strasbourg

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Strasbourg

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale de la mention

La spécialité de ce master était initialement intitulée "Préparation physique et management sportif" (dispensée par l'Université Marc Bloch, avant la fusion des trois universités strasbourgeoises, en 2009).